

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée spéciale du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 22 avril 2013**, à 19 heures 30, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne et Étienne Parent.

Maryse Lapointe est absente.

Points à l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation et adoption du rapport financier de l'année 2012
3. Soumission pour le chlorure de calcium liquide
4. Don à l'académie Broadway
5. Retour sur certains rapports de comité
 - Parc industriel
 - Corporation DÉFI
 - Inspecteur municipal
 - Loisirs
 - Comité famille
 - Relais pour la vie
6. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 36 -2013
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 37-2013
Adoption du rapport financier pour l'année 2012

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte le rapport financier de l'année 2012, tel que présenté par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, représenté ici par madame Chantal Gravel.

Résolution numéro 38 -2013

Soumission pour le chlorure calcium liquide 35 %

Attendu que des soumissions ont été demandées pour le chlorure de calcium liquide à 35 % pour l'année 2013, que des propositions ont été déposées, que suite à l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Somavrac, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Somavrac au montant de \$ 0.249/litre, que ce prix comprend le produit, le transport et l'épandage.

Résolution numéro 39-2013

Don à l'académie de Broadway

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de verser un don au montant de \$ 50 pour deux jeunes filles de la municipalité St-Sylvestre qui compétitionnent en danse et cheerleading à l'école de L'Académie Broadway.

Rapport de comité :

- Retour sur le **parc industriel** concernant la demande de monsieur Bruno Roussin. Pour l'instant, nous trouvons que le projet n'est pas assez élaboré et structuré.
- **Corporation DÉFI**, nous transmettrons, par courriel, aux membres de corporation DÉFI, le document qui résume les demandes du conseil municipal suite à la rencontre du 18 mars 2013.
- **Comité famille**, une réunion est prévue le 30 avril 2013 à Dosquet pour expliquer le fonctionnement du programme MADA et comment former notre comité au niveau de chacune des municipalités. La directrice générale assistera à cette rencontre.
- **Asphaltage** dans le rang St-José, préparation de l'appel d'offre. Nous devons aller voir le pont dans le croche près de chez Guy Berthiaume afin d'évaluer son état. Nous finaliserons le dossier au prochain conseil.
- **Garage municipal**, l'électricien est passé valider le tout pour remettre l'électricité. Un devis sera préparé pour les réparations et présenter à quelques entrepreneurs de la place.
- **Terrain de tennis** : Jean-Philippe Fortin-Lessard a demandé l'utilisation du terrain de tennis afin d'y donner des cours. Nous demanderons un montant de \$ 10 par semaine comme location.

- **Relais pour la vie** : On en rediscutera au prochain conseil.

Levée de l'assemblée est faite à 22 heures 05 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 6 mai 2013.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire